

PREPARATION CONCOURS PHILOSOPHIE 2024-25

Université de Franche-Comté

REMARQUES INTRODUCTIVES

Nous vous souhaitons la bienvenue dans le cycle de préparation aux épreuves (écrites et orales) du CAPES et de l'AGRÉGATION de philosophie de l'Université de Besançon.

Nota bene : la préparation à l'Agrégation est suspendue pour cette année 2024-2025

FORMALITES D'INSCRIPTION : Avant toutes choses, pour suivre la préparation, il convient d'avoir réglé les formalités administratives d'inscription.

Deux cas de figure :

1. Soit vous êtes inscrits en Master et vous devez vous inscrire à la formation « Préparation concours de philosophie » de façon régulière, mais sans frais d'inscription supplémentaires,
2. Soit vous n'êtes pas inscrits en Master, et donc pas étudiant à l'Université de Besançon et vous devez donc vous inscrire au parcours « Préparation concours de philosophie » auprès de la scolarité en acquittant des frais d'inscription. Si vous êtes salarié.e.s, les frais seront réduits à ceux d'une inscription pédagogique. Dans tous les cas, le fait d'être inscrit à la préparation donne des droits spécifiques: corrections de copies lors des concours blancs, entraînement pour l'oral sous forme de nombreuses colles.

MERCI DE VEILLER À BIEN CLARIFIER VOTRE SITUATION ADMINISTRATIVE [Contact : amelie.piemontese@univ-fcomte.fr].

Pour une présentation générale de la formation et des métiers de l'enseignement, vous pouvez lire la page : la page du site « devenirenseignant.gouv.fr »

Attention : Suite à la réforme du CAPES en 2021, vous devez avoir obtenu votre M2 pour passer les oraux du CAPES et de l'Agrégation. Cela signifie que vous devez avoir validé toutes les UE de votre master, notamment le mémoire de recherche et la soutenance. Vous pouvez soutenir votre mémoire de recherche (TER) dès le premier semestre ou, au plus tard, en avril pour être sûr d'avoir la preuve administrative de l'obtention de votre M2.

Nous vous conseillons de lire :

- le décret du 25 janvier 2021 paru dans le journal Officiel du 29 janvier 2021
- une analyse de l'évolution des concours : <http://ephilo.fr/reforme-du-capes-externe-de-philosophie/>

CONSEILS GENERAUX : L'année de préparation aux concours est une année particulière. Elle demande un engagement total de votre part et doit se penser comme un marathon intellectuel qui nécessite de bien organiser son temps.

Pour le Capes : Pour les étudiant.e.s qui passent le CAPES, l'été doit être mis à profit pour établir votre plan de lectures de l'année. Il est conseillé de travailler en les approfondissant vos auteurs de prédilection. L'idéal étant d'avoir une liste de 3 à 4 auteurs que vous travaillerez exhaustivement (cette liste doit inclure au moins 1 ou 2 auteurs canoniques. Par auteurs canoniques on entend l'un des 7 philosophes suivants dont un texte est forcément proposé à l'oral du Capes lors de l'épreuve de l'explication de texte : 1. Aristote, 2. Platon, 3. Descartes, 4. Spinoza, 5. Leibniz, 6. Kant, 7. Hegel). L'idéal consiste à choisir des auteurs qui permettent de couvrir l'ensemble des questions (programme de Terminale) philosophiques qui pourront vous être proposées sous forme de dissertation (écrit) ou de leçon (oral). C'est par exemple le cas d'Aristote, de Platon, de Kant ou de Hegel. Ces philosophes ont en effet tous abordé à la fois des questions de nature épistémologique, esthétique, morale ou politique.

En dehors des auteurs de référence dans l'histoire de la philosophie, il est utile de (re)travailler son ou ses auteurs de prédilection, ainsi que des auteurs parfois moins fréquentés (Pascal, Condorcet, Arendt, Epicure par exemple et sans exclusive) ou des textes (la théorie leibnizienne des petites perceptions, la théorie platonicienne de la ligne, etc.) qui couvrent un large spectre de problématiques.

Enfin pour renforcer vos compétences méthodologiques, il peut être utile de consulter les ouvrages suivants :

Olivier Tinland, *Guide de préparation au Capes et à l'Agrégation de philosophie*, Ellipses, 2011.

Philippe Choulet, Dominique Folscheid, Jean-Jacques Wunenberger, *Méthodologie philosophique*, PUF, 2018.

Denis Kambouchner (sous la direction), *Notions de philosophie* (Tome I, II et III), Gallimard/ Folio, 1995.

Enfin la lecture des différents rapports de concours (Capes et agrégation) est une étape importante pour prendre connaissance des attentes des jurys des concours. Les rappels méthodologiques sont aussi disponibles sur la Banque de ressources en philosophie de l'ENT (Moodle).

Organisation pratique : Pour ce qui est de l'organisation pratique, il est fortement conseillé de former des petits groupes de travail (de 3 à 4 personnes) ou bien que le groupe dans son ensemble de préparateurs fonctionne comme un groupe de travail. Vous pourrez ainsi partager les lectures (notamment la littérature secondaire dans le cas de l'agrégation), mais aussi le travail de mise en fiches (par exemple il peut être utile d'avoir un topo sur chacun des 54 auteurs qui figurent au programme de Terminale pour ne pas avoir de surprise lors de l'explication de texte qui est l'une des épreuves écrites du CAPES).

Nous nous tenons à votre disposition pour toute question pratique : laurent.perreau@univ-fcomte.fr

Emploi du temps pour la préparation concours

Les cours de philosophie générale, qui passe en revue l'ensemble des notions du programme du CAPES, se déroulent :

- au premier semestre, le jeudi de 13h à 15h et parfois de 10h à 12h.
- Au second semestre, le mercredi de 10h à 12h ou de 15h à 17h.

Nom de l'intervenant	Jour	Heures	Semaine	Lieu	Thème
Carole Widmaier	Jeudi	13h-15h	37	Bureau Philo	Méthodologie et esprit des concours
Ariel Guillet (ATER)	Jeudi	13h-15h	38	Bureau Philo	La liberté
Michaël Crevoisier	Jeudi	13h-15h	39	Bureau Philo	L'art
Carole Widmaier	Jeudi	13h-15h	40	Bureau Philo	La religion
Ariel Guillet (ATER)	Jeudi	13h-15h	41	Bureau Philo	La justice
Ariel Guillet (ATER)	Jeudi	10h-12h	41	Bureau Philo	La raison
Carole Widmaier	Jeudi	13h-15h	42	Bureau Philo	Le bonheur
Carole Widmaier	Jeudi	13h-15h	43	Bureau Philo	Le travail
Carole Widmaier	Jeudi	13h-15h	45	Bureau Philo	L'Etat
Marion Farge (ATER)	Jeudi	10h-11h	46	Bureau Philo	La science
Marion Farge (ATER)	Jeudi	11h-12h	46	Bureau Philo	La science
Michaël Crevoisier	Jeudi	13h-15h	47, 48	Bureau Philo	La technique, La vérité
Arnaud Macé	Jeudi	10h-12h	48	Bureau Philo	Programme Humanités
Arnaud Macé	Jeudi	10-12h	47	Bureau Philo	La nature
Michaël Crevoisier	Jeudi	13h-15h	49	Bureau Philo	Le langage
Nicolas Antoszkiewicz (ME)	Mercredi	15-17h	2 à 10	Bureau Philo	L'inconscient, La conscience, le temps, le devoir + Exercices
Aurélien Aramini (chargé de cours)	Mercredi	15h-17h	46	Bureau Philo	
Aurélien Aramini (chargé de cours)	Mercredi	15h-17h	11	Bureau Philo	
Jean-Pierre Costille (chargé de cours)	Mercredi	10-12h	14	Bureau Philo	
Juliette Muller (chargée de cours)	Mercredi	10-12h	14	Bureau Philo	

Calendrier des épreuves blanches (**en salle B16**)

Une salle est mise à votre disposition pour y travailler. Il s'agit de la salle B16. Vous pouvez prendre la clé le matin à l'accueil de l'UFR et la remettre dans la boîte. Les sujets seront envoyés par voie électronique le samedi à 9h.

Durée des épreuves : 6h

Horaire des épreuves : 9h-15h

Samedi 21/09 : Dissertation (C. Widmaier)

Samedi 12/10 : Explication de texte (A. Guillet)

Samedi 16/11 : Dissertation (A. Macé)

Samedi 30/11 : Explication de texte (M. Farge)

Samedi 14/12 : Dissertation (M. Crevoisier)

Samedi 11/01 : Dissertation (L. Perreau)

Samedi 01/02 : Explication de texte (N. Antoszkiewicz)

Samedi 22/02 : Dissertation (V. Bourdeau)

Samedi 8/03 : Explication de texte (L. Perreau)

Programmes des concours d'enseignement en philosophie

1. Programme du Capes externe de philosophie

Le programme du Capes externe de philosophie est celui des classes de terminales.

A l'écrit, les épreuves comportent une explication de texte et d'une dissertation ; seule la durée change (1h supplémentaire, soit 6h). A l'oral, les épreuves changent suite à la réforme de 2021 et deviennent respectivement « épreuve de leçon » et « épreuve d'entretien avec le jury ».

« Epreuve de leçon »

« Deux textes issus du programme publié sur le site du ministère de l'éducation nationale sont proposés au choix du candidat qui retient l'un d'eux. L'épreuve comporte deux phases :
– un première phase consistant en l'explication devant le jury du texte choisi par le candidat, à qui il appartient de montrer comment il le destine aux élèves des classes terminales ;
– une seconde phase consistant en la conception et la présentation d'une séance d'enseignement, le cas échéant restitué dans le cadre d'une séquence d'enseignement. Le candidat choisit une question problématisée issue du texte, qui sert de base à la construction de sa séance laquelle doit intégrer des éléments d'analyse du texte présentés lors de la première phase. » (Annexe 1, Epreuves du concours externe. Section Philosophie).

Durée de préparation : 6 heures, exposé : 40 minutes, entretien : 20 minutes, coefficient : 5.

« Epreuve d'entretien avec le jury »

« Le jury comprend des personnels administratifs relevant du ministère chargé de l'éducation nationale, choisis en raison de leur expérience en matière de gestion des ressources humaines. » (article 3).

L'épreuve d'entretien avec le jury « porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. » (article 8).

L'entretien se déroule en deux parties :
– 1ere partie (durée totale : 15 minutes) : présentation d'une durée maximale de 5 minutes par le candidat « des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury » (art. 8). Durée de l'échange : 10 mn.
– 2e partie (durée totale : 20 minutes) : elle « doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :
– s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire, dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
– faire connaître et partager ces valeurs et exigences ». (art. 8)

« Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI du présent arrêté. » (art. 8)

Pas de temps de préparation, durée de l'épreuve : 35 mn, coefficient : 3.

Calendrier du concours du Capes en 2024 :

Epreuves d'admissibilité	13 au 14 mars 2024
Résultats d'admissibilité	7 mai 2024
Envoi du dossier d'admission	7 au 23 mai 2024
Epreuves d'admission	16 au 27 juin 2024
Résultats d'admission	28 juin 2024

Les dates d'inscription à la session 2025 des concours de l'enseignement ne sont pas encore connues. Les inscriptions aux concours de l'enseignement du second degré sont généralement ouvertes au cours du mois d'octobre.

À titre d'information, les inscriptions aux concours 2024 de l'enseignement étaient ouvertes **du 3 octobre au 7 décembre 2023**.

Vous pourrez vous inscrire uniquement [par internet](#), sur le site dédié aux inscriptions aux concours de l'enseignement : [Cyclades](#).